

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 10/12/2010

Réception par le Prefet : 10/12/2010

Publication : 14/12/2010



Conseil Général Haut-Rhin

Extrait des délibérations du Conseil Général

Pour le Président du Conseil Général
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif de
l'Assemblée

N° CG-2010-4-3-3

Séance du mardi 7 décembre 2010

BUDGET PRIMITIF 2011 - ROUTES NATIONALES (A021)

Le Conseil Général,

VU l'article L 3211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences du Conseil Général,

VU le rapport du Président du Conseil Général,

APRES EN AVOIR DELIBERE

vote pour l'exercice 2011, au programme A021- Routes Nationales :

- un montant de 2 391 027 € d'Autorisations de Programme dont 2 366 027 € au titre de la voirie nationale et 25 000 € au titre du Tunnel Maurice Lemaire ;
- et un montant total de 4 400 000 € dont :
 - 1 800 000 € sur le chapitre 204/20 411 « Fonds de concours à l'Etat » ;
 - 2 600 000 € sur le chapitre 204/20 418 " Fonds de concours à des Organismes Publics divers ".

LE PRESIDENT

Charles BUTTNER

Adopté
voix contre
abstentions